



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse



T'en veeeeeuux... ?

Lors d'une fouille de cellule effectuée par les agents de détention, il a été découvert 13 grammes d'herbe, 48 grammes de résine de cannabis, et un téléphone portable.

Les deux mis en cause vont être traduits devant la commission de discipline où la sanction va être au-delà de notre imagination...

RELAXE POUR LES DEUX DETENUS !!

Madame la directrice du centre de détention

Non seulement vous venez de mettre à néant la crédibilité des agents de détention qui œuvrent à faire respecter les lois, règlement et discipline, mais vous confirmez auprès de cette frange de la population pénale leur sentiment de toute puissance et d'impunité totale !

Des personnels aujourd'hui écoeurés, découragés, qui pourtant ont démontré leur professionnalisme, de la fouille jusqu'à la préparation de la CDD. Tout ça pour ça, quelle honte !

Le SPS souhaite témoigner ici tout son soutien, et mettre à l'honneur, ces hommes et ces femmes de l'ombre que sont les Surveillant(e)e, véritables professionnels du service public pénitentiaire.

Courage à tous

Le 13 Novembre 2020

Secrétaire National Adjoint
SERMONAT Jérôme